

charge et de prendre la place qui leur revient, et dans leurs provinces respectives, et dans le Canada.

[Traduction]

**Mme Dawn Black (New Westminster—Burnaby):** Monsieur le Président, je suis très heureuse de parler du projet de loi C-55. Je l'ai étudié attentivement. En fait, il s'agit presque d'un projet de loi omnibus. Il touche un si grand nombre d'aspects des lois sur les pensions. J'ai écouté le secrétaire parlementaire. . .

• (2000)

**Le président suppléant (M. DeBlois):** À l'ordre, s'il vous plaît. Nous en sommes encore à l'heure des initiatives parlementaires; elle n'est pas terminée. J'ai donné la parole à la députée en espérant qu'elle parlerait de la motion du député.

La période de temps allouée aux initiatives parlementaires est maintenant terminée.

[Français]

Conformément à l'article 96(1) du Règlement, l'ordre est rayé du *Feuilleton*.

## INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

### LA LOI SUR LA PENSION DE LA FONCTION PUBLIQUE

#### PROJET DE LOI MODIFICATIF

#### MESURE MODIFICATIVE

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Loisel: Que le projet de loi C-55, Loi modifiant certaines lois en matière de pensions et édictant la Loi sur les régimes de retraite particuliers et la Loi sur le partage des prestations de retraite, soit lu pour la troisième fois, ainsi que de l'amendement proposé par M. Edwards (p. 12268)

**Le président suppléant (M. DeBlois):** À la suspension du débat, il restait sept minutes et le député d'Ottawa-Sud avait la parole.

**M. John Manley (Ottawa-Sud):** Monsieur le Président, vers 19 heures, le député de Burnaby—Kingsway, je crois que c'était lui, m'a posé une question au sujet du régime de pensions des députés en disant qu'il espérait que je sois ici à 20 heures pour donner ma réponse.

### Initiatives ministérielles

Malheureusement, il semble que le député n'ait pas pu être de retour à temps pour l'entendre. J'aimerais toutefois faire quelques observations, notamment au sujet du fait que le député semblait surtout se réjouir, dans sa déclaration, de la victoire qu'aurait remportée le chef de son parti, parce que le président du Conseil du Trésor avait annoncé qu'un comité indépendant examinerait la question des pensions des députés. Le député a beaucoup insisté sur le fait que la tenue d'une enquête indépendante avait été demandée et obtenue, ce qui est très bien.

La position du Nouveau Parti démocratique sur la question est moins claire cependant. On se serait attendu qu'une fois le contenu de la lettre livré en partie, si les députés néo-démocrates avaient accordé à la question autant d'importance que l'a prétendu leur chef dans son discours initial, ils aient peut-être proposé quelques amendements au comité parlementaire. Les néo-démocrates ont-ils proposé des amendements?

**Une voix:** Non.

**M. Manley:** Non, monsieur le Président, les néo-démocrates n'ont proposé aucun amendement. Il nous faut donc deviner quelle est leur position. Nous en sommes réduits à interpréter les rumeurs qui circulent ici et là au sujet de la réaction de leur caucus. On sait que les députés néo-démocrates maîtrisent très bien l'art du cumul de la pension et du traitement. Nous avons de bons exemples d'anciens députés néo-démocrates qui, en plus de leurs pensions du gouvernement, ont accepté des postes très bien rémunérés auprès du gouvernement fédéral, notamment l'ancien chef néo-démocrate.

On peut donc difficilement prendre au sérieux les questions du député de Burnaby—Kingsway. Le député a posé sa question à 19 heures afin d'épuiser tout le temps disponible, et il n'est même pas en mesure de préciser clairement la position que son parti essaie de défendre.

**M. Waddell:** Monsieur le Président, le député de Burnaby—Kingsway est à un dîner spécial sur les affaires extérieures. C'est notre porte-parole en la matière. Je pourrais peut-être poser sa question puisqu'il n'a pas eu l'occasion de la faire.

Cette question est très simple. Quelle est la position libérale? L'indécision des libéraux est proverbiale. Savez-vous ce qu'est un indécis, monsieur le Président? C'est une personne qui n'arrive pas à se brancher.

Les libéraux sont célèbres pour ça. Sur l'Accord de libre-échange, sur la TPS, sur les pensions, sur tout. Ils essaient de plaire à tout le monde. Les indécis finissent toujours par se lasser. Je repose donc la question. Quelle